

L'émergence de l'agritourisme: les implications des changements dans le secteur agricole et sur les structures de production

Séminaire de Thèse

Intervenante : Isabelle Bourlet - bourlet@univ-aix.fr

Invitée: Marie-Thérèse Letablier

21 janvier 2002

1. Introduction

1.1. Une première approche de l'agritourisme

La première démarche de cette recherche a été de définir ce qu'est l'agritourisme, tout en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit bien là que d'une première approche.

L'agritourisme ou agrotourisme peut être intégré dans des termes plus généraux, tels que le tourisme rural, puisqu'il est la plupart du temps exercé dans des zones rurales, et le tourisme vert puisqu'il est étroitement lié à la nature.

La caractéristique principale de l'agritourisme est qu'il est l'affaire d'agriculteurs (Béteille R., 1996), exploitants agricoles qui, à côté de l'activité agricole classique¹, ont choisi de développer une activité de services telle que la vente directe de produits fermiers, l'accueil à la ferme... Ce versant de l'activité des agriculteurs est donc à vocation touristique et commerciale.

Cependant les contours en sont encore mal définis, même s'ils se précisent avec le temps, de par l'action des agriculteurs eux-mêmes, et surtout de par les différentes mesures politiques mises en place dans ce domaine.

Il n'y a pas de consensus sur la définition réelle de l'agritourisme, puisque derrière ce terme, les activités agricoles ou para-agricoles sont multiples, et là encore très difficiles à lister. D'un côté, vous avez les définitions des organismes professionnels, qui se superposent plus ou moins à celles du ministère de l'agriculture et de la pêche, et de l'autre celles des gens de terrain, agriculteurs ou associations en milieu rural.

Pour exemple, nous pouvons donner quelques exemples d'activités qui illustrent à peu près ce qu'est l'agritourisme: camping à la ferme, fermes-auberges, ventes directes de produits fermiers... mais, il semble que l'éventail des activités soit bien plus vaste, et s'élargisse avec le temps.

¹ Nous reviendrons plus tard sur la définition de l'activité agricole.

1.2. Un premier type d'analyse

Définir l'agritourisme, comme nous l'avons vu, n'est pas une tâche aisée pour deux raisons essentielles. Premièrement, ce phénomène nous apparaît comme assez récent, c'est d'ailleurs que qui nous conduit à parler "d'émergence d'agritourisme". L'histoire nous montre toutefois que ce mouvement existe depuis longtemps, et que certaines activités, telles que les gîtes ruraux étaient déjà en place dans les années 70, voire même avant. L'histoire, plus récente cette fois (trois ans en arrière, au début de ce projet de thèse), nous révèle qu'il s'agit bien d'un mouvement émergent, puisqu'il est de plus en plus présent dans les consciences et les discours politiques. Comme tout phénomène récent, il est à analyser, et nous disposons de peu de données en la matière.

La seconde raison, qui découle de la première, est qu'il n'existe pas réellement de grille d'analyse directement applicable à ce domaine et qu'il faut donc en construire une qui tienne compte à la fois de la diversité et de la spécificité de cet objet: diversité liée aux multiples secteurs d'activités touchés (agriculture, agro-alimentaire, tourisme, services...), ou encore aux différents organismes concernés (chambres d'agriculture départementales et régionales, ministères, syndicats, associations rurales, groupements d'agriculteurs...); spécificité liée, quant à elle, au fait que, tout ce qui touche au milieu agricole se présente comme spécifique à ce secteur (système de cogestion, valeurs relatives aux traditions...), et, que la plupart des analyses faites sur ce secteur sont difficilement transposables à d'autres secteurs.

Nous avons donc choisi, dans un premier temps, de mener notre étude à travers l'analyse des politiques publiques à l'aide de concepts empruntés à Pierre Muller (Jobert, Muller, 1987; Muller, Surel, 1998; Muller, 2000). Nous faisons référence essentiellement aux concepts de "référentiel sectoriel", "référentiel global", "rapport global-sectoriel", ou encore de "médiateur". Ces concepts s'avèrent être des outils intéressants qui nous permettaient de saisir deux dimensions fondamentales: la dimension historique, et la dimension "institutionnelle", cette dernière amenant, par extension, à identifier les divers acteurs de l'agritourisme.

Nous ne développerons pas davantage cette grille de lecture, puisqu'elle a fait l'objet d'un précédent travail². Travail, qui nous a amené à revoir notre posture méthodologique. En effet, d'un côté, nous avons l'étude des politiques publiques ou de l'action publique en matière d'agritourisme, de l'autre le travail des femmes exerçant dans ce domaine et la division sexuelle du travail. Deux parties qui, avec une telle grille de lecture, apparaissaient comme étant très distinctes dans notre étude, alors que nous devons les considérer comme un tout, puisqu'elles participent toutes les deux à l'explication du phénomène "agritouristique".

L'approche par l'entreprise, nous est donc apparue comme une option possible pour appréhender ces deux parties de manière plus cohérente. Notons qu'il ne s'agit pas d'un retour en arrière, puisque nous conserverons de nombreux éléments de notre précédent travail.

1.3. L'entreprise, un élément clé de notre analyse

La notion "d'entreprise" est rarement utilisée à propos des structures de productions, des institutions présentes dans le milieu agricole. Peu à peu, cette notion y est intégrée mais elle reste essentiellement liée à l'agro-alimentaire.

Selon Thuderoz (p.15), il existe trois manières d'analyser sociologiquement l'entreprise: en l'appréhendant dans sa dimension historique, comme objet non figé dans le temps; en la prenant comme une "organisation", en tenant compte des différents concepts sous-jacents à cette notion; et pour terminer en la replaçant dans ses relations à la société, en tant qu'"institution".

Pour nous, la difficulté est de savoir à quel niveau d'analyse nous nous situons. En effet, expliquer l'émergence de l'agritourisme, c'est comprendre quelles sont les implications des multiples activités sur les structures de production. Dans ce cas, il paraît évident que nous analysons les entreprises agricoles dans leur dimension historique, mais aussi sous des aspects organisationnels. D'autre part, il est certain que nous touchons également aux relations qu'entretient le monde agricole avec la société globale et que notre enquête de terrain portera sur ce type de rapport à un niveau local et plus interpersonnel. Par conséquent, à ce stade, nous voyons mal comment dissocier ces trois aspects, encore s'agit-il de savoir s'il est nécessaire de le faire?

Ce document n'a rien d'exceptionnel, dans le sens où ne prétendons pas apporter des innovations profondes, d'autant que cette approche est récente dans notre analyse, et qu'elle est très probablement sujette à critiques.

Dans un premier temps, nous essayerons de montrer que l'agritourisme prend une place de plus en plus importante dans la société. Nous avancerons quelques éléments d'explications de cette émergence, éléments tirés d'un travail bibliographique, d'analyses de discours, et de quelques entretiens, plus ou moins formels. Nous verrons que les mutations que subit le monde agricole tendent à transformer les structures de productions, et que peu à peu, nous sommes amenés à considérer les exploitations comme de véritables entreprises. Ce sera donc l'objet de notre seconde partie, où nous nous intéresserons plus spécifiquement au monde de la petite entreprise. Nous essaierons de voir en quoi les caractéristiques des petites entreprises sont proches de celles des exploitations. Le tout, nous conduira à nous pencher sur les entrepreneurs, notamment les femmes entrepreneurs. Nous nous interrogerons sur

l'implication des changements d'activités sur le secteur agricole. Nous verrons en quoi, ces changements, que nous assimilons à une sorte de tertiairisation de l'agriculture, modifient-ils les structures d'exploitations, et leur organisations.

2. Une réflexion sur le monde agricole

2.1. Des évolutions récentes

"Outre les crises ponctuelles qui secouent périodiquement le monde agricole -avant-hier les fruits et les légumes et la "guerre de la fraise" avec l'Espagne, hier la dégringolade des cours du porc ou la chute de la maison Bougoin, aujourd'hui les apiculteurs en lutte contre l'insecticide Gaucho et surtout les éleveurs du Grand Ouest-, les paysans qui restent, et dont les revenus sont de plus en plus constitués de subventions publiques, reçoivent comme un boomerang les critiques sur les dérives alimentaires dont ils ne sont que partiellement responsables." (Grosrichard, p.1)

Ces crises, certes ponctuelles, mais successives, que rencontrent les agriculteurs des différents secteurs de productions et des différentes régions de France et d'Europe, viennent encore fragiliser l'image que l'opinion publique peut avoir. En effet, comme l'explique Lucien Bourgeois, "les agriculteurs ont perdu leur statut de gardiens de nos racines rurales pour celui d'accusés." (2001, p.15) En même temps, nous ne pouvons nous empêcher de contester ce fait en voyant toutes les initiatives mises en place pour revaloriser le secteur, où l'on prône les qualités des bons produits du terroir. Mais ce discours va de pair avec cette crise, où les agriculteurs n'attendent qu'une bouée pour émerger.

"Cette crise, bien plus grave que celle de 1996, a agi d'abord comme un révélateur des faiblesses existantes. Elle pourra être, dans un second temps, un accélérateur pour permettre des évolutions souhaitables." (Bourgeois, 2001, p.16) Mais de quelles évolutions s'agit-il? L'agritourisme fait-il partie de ces évolutions? Surtout lorsque l'on parle de "La fin de la lune de miel entre les agriculteurs et l'opinion publique?" Dans ces cas-là, effectivement l'agritourisme peut être vu comme une solution envisageable. Il est présenté dans les discours politiques comme un moyen de garantir la qualité des produits et des services fournis par les agriculteurs. Il semble que ce soit bien là une des premières attentes des consommateurs.

2.1.1. Des mesures plus orientées vers l'agritourisme

L'ensemble des mesures prises jusqu'à présent concernait essentiellement le soutien à une agriculture productiviste, contestée mais nécessaire, et le développement du milieu rural. En filigrane seulement, apparaissaient quelques points touchant à l'agritourisme. Depuis deux

ans, le terme ressort de manière plus récurrente, et les dernières statistiques agricoles prennent désormais en compte la dimension des "services", qui, pour information, représentent 4 % du chiffre d'affaires de l'agriculture en Vaucluse. (Comité intraconsulaire de Vaucluse, p.10).

Bien plus encore, l'agritourisme est mis en avant dans les dernières mesures agricoles, avec comme support majeur de développement, le CTE (Contrat territorial d'exploitation). "Le ministère de l'agriculture et de la pêche souhaite tout particulièrement accompagner la création et le développement des activités d'accueil touristiques. Il croit à la possibilité de mettre en place à côté des activités d'hébergement, types gîtes ruraux, chambres d'hôtes ou camping à la ferme, des unités de restauration approvisionnées en produits de qualité. Il considère réaliste des concepts comme celui des tables paysannes, des fermes auberges ou des goûters à la ferme. Il pense qu'il faut faciliter la mise en place d'activités de découverte et de loisirs en lien avec le milieu agricole et forestier. Il estime enfin qu'un patrimoine agricole entretenu, la recherche d'une certaine qualité paysagère sont autant d'éléments susceptibles de contribuer à la richesse touristique des terroirs.

La loi d'orientation agricole en créant le contrat territorial d'exploitation (CTE) a mis en place un outil original qui contribue à soutenir une telle politique. De manière directe, le CTE permet d'apporter un soutien à l'agriculture dont il favorise la diversification. De façon indirecte, le CTE participe au développement de l'économie touristique grâce à une meilleure gestion de l'espace et des paysages.

Les exemples sont nombreux d'exploitants qui à titre individuel ont su développer des initiatives originales dans ce domaine. Malgré l'intérêt d'une démarche de ce type pour les exploitants désireux de se diversifier, de trouver par ce biais des compléments de revenus, la réussite de telles initiatives semble appartenir à des opérations collectives construites autour des territoires, de réseaux touristiques, de groupements d'agriculteurs." (www.agriculture.gouv.fr, *Tourisme et Contrat territorial d'exploitation*)

Le projet va bien plus loin, puisqu'il est inclus dans des ambitions plus vastes liées au PDRN (Plan de développement rural national, décidées par l'Union Européenne, le développement rural représente désormais le "deuxième pilier de la PAC". "La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire quant à elle, est venue renforcer ces objectifs dans la mesure où elle vise à valoriser les ressources des territoires en impliquant l'ensemble des acteurs du monde rural dont les collectivités territoriales. Elle trouve ainsi une partie de sa traduction dans ce plan et tout particulièrement à travers la mise en œuvre de l'outil CTE dans le cadre de projets collectifs ou de projets de territoire intégrant les travaux en cours ou existant (schéma des services des espaces naturels et ruraux, chartes de pays, charte des parcs naturels régionaux, schémas d'aménagement et de gestion des eaux,...)." (www.agriculture.gouv.fr, *Développement rural*).

Là encore, le CTE est mis en avant, et il l'est de manière plus marquante dans l'éditorial de Jean Glavany (Rapport d'activité 2000), où le CTE apparaît comme la solution à tous les problèmes, comme répondant à l'ensemble des objectifs (qualité, environnement, production raisonnée, rentabilité économique des exploitations, ...). De manière caricaturale, l'ensemble des discours nous fait penser à un plaidoyer en faveur du CTE: "Signer un CTE!", tel est l'encouragement fait aux agriculteurs en difficulté.

"La loi d'orientation agricole adoptée le 9 juillet 1999 établit les bases d'une agriculture qui répondent aux nouvelles attentes de la société. Elle défend, en particulier, les principes du développement durable, de valorisations des terroirs, de la "multifonctionnalité" de l'agriculture et vise à intégrer cette nouvelles dimensions de l'activité agricole." (Glavany, *Rapport d'activité 2000*, www.agriculture.gouv.fr)

Progressivement, les différentes orientations politiques amènent les agriculteurs à se tourner vers le secteur des services, vers l'animation en milieu rural. "Présent sur 85 % du territoire, le tourisme en espace rural dégage environ un cinquième du chiffre d'affaire national et regroupe 30 % des séjours touristiques effectués en France. Le tourisme à la ferme proposé par les agriculteurs intéresse aujourd'hui 2,5 % de l'ensemble des exploitations. Mais l'agritourisme exerce surtout une influence en termes d'occupation de l'espace et de contributions au tissu économique local. Il joue un rôle fondamental en termes de vitrine de l'agriculture et d'image du tourisme rural dont il est l'élément moteur. Il favorise enfin une meilleure connaissance du milieu agricole par les citoyens. Les consommateurs sont répartis de façon homogène dans toutes les catégories de la population. Les réservoirs principaux de clientèle se trouvent sans doute au sein des familles à revenus modestes. Représentants d'un tourisme des quatre saisons, ces clientèles sont soucieuses d'une certaine éthique de la campagne et de ses valeurs." Notons, toutefois, que selon nous, la clientèle du tourisme en milieu rural n'est et ne peut pas être d'origine modeste, compte tenu des prix pratiqués par les agriculteurs.

"Malgré ces acquis, l'agritourisme souffre encore de nombreuses difficultés et les résultats économiques de la plupart des activités du secteur sont souvent aléatoires. Toutefois, les clientèles nationales et étrangères paraissent trouver moins d'attraits aux sites littoraux et montagneux. Dans ces conditions, le milieu rural dispose d'atouts incontestés et le tourisme à la campagne pourrait donc devenir une formule à succès. Sans une agriculture multifonctionnelle, le développement du tourisme rural risque d'être compromis. Les CTE, en permettant une alliance large des agriculteurs avec les autres habitants, en autorisant la transformation et la modernisation des exploitations, contribuant à la modernisation des paysages et du patrimoine rural sont susceptibles d'apporter au tourisme une exceptionnelle valeur ajoutée." (*Rapport d'activité 2000*)

Les divers éléments exposés ici attirent notre attention sur le fait que la multifonctionnalité est mise clairement en avant. D'autre part, la plupart des extraits de discours, exposés ci-dessus, fait référence aux représentations qu'a la société du secteur agricole, aux attentes des gens à l'égard de ce secteur, mais qu'en est-il réellement?

2.1.2. Un changement de référentiel de la société globale

"La demande des consommateurs en matière de qualité et de sécurité des aliments, les exigences des citoyens en faveur de l'environnement et de l'espace rural et la situation de l'emploi placent notre agriculture devant des responsabilités nouvelles au-delà de sa mission première de nourrir les hommes." (Glavany, *op. cit*) Ces responsabilités nouvelles, dont nous parle Jean Glavany, font appel à la réactivation de stéréotypes anciens relatifs au rural, à une symbolique liée à la tradition, la nature, la santé et à la solidarité. (Hervieu, Viard, 2000) On ne demande plus à la nature d'être naturelle, mais d'être belle, de se soumettre au désir des citoyens-consommateurs. Aujourd'hui, "l'ensemble de la campagne est publicisé comme spectacle et lieu de promenade au moment même où il se retrouve une fonction identifiante nationale forte. Les agriculteurs se voient aidés à partir de projets territoriaux qui incluent, pour l'espace géré par les fermes, des préoccupations paysagères et écologiques. L'agriculture de terroir, qui inclut le plus imaginaire culturel des lieux dans ses productions, devient un secteur porteur à forte marge, secteur peu à peu rejoint par une agriculture biologique en forte croissance." (Hervieu, Viard, 2001, p.74)

Au-delà de ce désir de nature, de qualité et de tradition, il semble que les différentes crises (Vache Folle, OGM, ...) et catastrophes plus ou moins naturelles (Tempêtes, inondations, explosion à Toulouse, ...), qui se produisent régulièrement, amènent les citoyens à remettre en cause leur manière de faire, de percevoir et de consommer. Il y a progressivement une prise de conscience écologique et collective du fait que la nature et les ressources naturelles sont à préserver (Bourg, 1996).

Il y a aussi un changement des composantes de l'acte de consommation. Robert Rochefort (1993) expliquait comment la guerre du Golfe avait entraîné une crise de la consommation. Selon lui, les consommateurs se trouvant confrontés à des incertitudes (guerre, chômage, maladies graves ou accidents du type Tchernobyl) et face auxquelles ils sont complètement démunis et impuissants, cherchent de la "rassurance". "Et cela s'incarne dans les thématiques émergentes de la santé, du terroir, de la famille, de l'écologie, du retour au passé, de la science et même, ce qui est parfois très contestable ..., du commerce de la solidarité." (Rochefort, 1996). Quelques années plus tard, nous sommes toujours dans une telle configuration, avec en prime, une forte exigence de qualité liée à l'insécurité alimentaire.

"Il y a ainsi eu, de différents côtés, une mutation du réel et une préparation imaginaire qui non

seulement transforment la réalité des campagnes, mais surtout qui lui construisent une nouvelle histoire et un nouvel imaginaire. C'est cette construction qui, avec les vacances populaires, avec les départs en week-end et l'extraordinaire mobilité générale de nos sociétés, a progressivement porté les prémices de la réinvention des campagnes du début du siècle vers le sentiment que nous rencontrons de nos jours." (Hervieu, Viard, 2000, p.23) Progressivement donc, le monde rural a subi des transformations, et la société lui porte un nouveau regard.

Mais, nous ne devons pas oublier que ces mutations vont aussi de pair avec les différentes orientations prises au niveau politique, niveau où tout semble se bousculait aujourd'hui sous la pression médiatique, sous la demande croissante des consommateurs en matière de transparence, de traçabilité et de qualité.

2.2. La construction d'une nouvelle image fondée sur la qualité et l'authentique

2.2.1. La qualité

La qualité, tel est le mot d'ordre lancé aux agriculteurs depuis quelques temps, suite aux nombreuses crises qui ont traversé ce secteur. Même si l'exigence de la qualité n'est pas un fait nouveau, elle a suscité des prises de position de la part des élus politiques, notamment de la part du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche: "Nos opinions publiques (européennes) expriment une demande forte de progrès en matière de qualité des aliments et peut-être, tout autant, une crainte à l'égard des risques d'uniformisation des productions alors même que la diversité de nos traditions et de nos terroirs est une grande richesse de l'Union Européenne. Conjuguer ces trois aspects, sécurité, qualité, diversité représentait un enjeu important pour l'Europe agricole." (Glavany, *op. cit.*)

Au nom de la qualité des produits, le principe de précaution est appliqué par Jean Glavany, lorsqu'il s'agit d'abattre des troupeaux de bovins suspectés d'être touchés par la maladie de la Vache Folle. Toutefois, il semble que ce principe ne suffise pas et que ce sont davantage les modes de productions qui soient à remettre en cause. Mais comme l'explique Lucien Bourgeois, il reste encore à trouver les méthodes qui permettent d'arriver à cet objectif de qualité. Il suggère entre autres de revoir le système de distributions des subventions publiques. (2001, p.18)

Néanmoins, à y regarder de plus près, ce sont avant tout les dérives de l'agriculture productiviste qui sont sur le banc des accusés, puisque de nombreux exemples d'agriculteurs qui produisent à petite dose, mais qui prônent avant tout l'originalité, la spécificité et la qualité des produits existent déjà, et ont sans doute toujours existé. Il semble donc qu'un retour à ce modèle de productions soit amorcé. Marie-Thérèse Letablier (1997), avec ses études sur les

productions fromagères, nous donnent quelques exemples de ce type. Elle montre comment des producteurs ont su mettre en avant, et à leur profit, l'argument de la qualité, mais aussi de la tradition, pour relancer la vente de leurs produits. Elle nous explique comment ils sont parvenus, à travers une remise en cause de leurs manières de faire, à rendre leurs produits spécifiques, et c'est comme tels qu'ils sont présentés aux consommateurs. Ils sont facilement identifiables parce qu'ils font l'objet de labels, d'appellations d'origine contrôlées. Et, il est clair qu'en agritourisme, cette "labellisation" représente bien un enjeu socio-économique fort, puisque chaque organisme tend à développer des signes distinctifs (Bienvenue à la Ferme pour l'APCA, Accueil en Terre Provençale, Gîte de France, Accueil Paysan pour la Confédération paysanne,...), chaque exploitant cherche à décrocher un label, et il paraît évident que dans ce contexte d'insécurité alimentaire, les consommateurs se tourneront de préférence vers des produits dits de qualité. A condition, bien sûr, qu'il soit envisagé un jour de baisser les prix de ces produits.

2.2.2. L'authentique ou la recherche du traditionnel

A côté de cette exigence de qualité, d'autres valeurs viennent sur le devant de la scène et sont attendus du monde agricole et rural: il s'agit de l'authenticité et de la tradition. Ces deux points sont mis en avant par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche: "Le tourisme à la campagne, parce qu'il répond aux aspirations profondes d'une population trop vite urbanisée, orpheline de ses racines, en quête d'authenticité, d'environnement naturel et de patrimoine connaît régulièrement depuis plusieurs années un franc succès... S'il facilite les retrouvailles familiales, il permet aussi la rencontre avec les populations locales à la découverte du monde agricole, de ses produits et de ses savoir-faire. Malgré toute la richesse de nos terroirs et les attentes fortes des consommateurs, l'offre d'agritourisme ne concerne qu'un nombre encore restreint d'agriculteurs." (www.agriculture.gouv.fr) D'une part, nous pouvons y voir une sorte de justification de la nécessité pour les agriculteurs de passer à de nouvelles formes de productions puisque ce discours correspond à l'introduction sur le "Tourisme et le contrat territorial d'exploitation" (CTE), nouveau point de la loi d'orientation agricole de 1999. D'autre part, il représente également une manière, sans doute hypocrite, de montrer les préoccupations du gouvernement en matière de qualité et de rural, en ces temps de crises.

Toutefois, ce désir d'authenticité et de tradition est probablement bien réel du côté des consommateurs puisqu'il semble être la clé du succès des productions fromagères (Letablier, 1997). Mais, il ne faut pas s'y tromper, il s'agit bien là d'une authenticité et d'une tradition réinventée, probablement réadaptée à la société actuelle. Comme l'explique Marie-Thérèse Letablier, la tradition "fonctionne comme un langage commun et elle donne du sens au choix de productions, au choix des produits et des techniques. Dans la production fromagère, la

tradition renvoie à l'origine, aux façons de faire et à la mémoire des goûts et des saveurs. Elle est associée à un mode spécifique de formation et de transmission des savoirs et des connaissances. Elle ne signifie pas reproduction à l'identique comme pour une copie de meuble ancien; elle est réinvention du passé par actualisation, sélection, interprétation et ajustement au contexte technique, économique et professionnel. Loin d'être figée, elle s'inscrit au contraire dans une dynamique qui articule, dans un même mouvement, mobilisation du passé et innovation." (1997, p.16).

Bertrand Hervieu et Jean Viard apportent un même type de réflexion à propos du paysage rural, qui, autrefois était façonné par les paysans au gré de leurs productions, et qui, aujourd'hui, devient à lui seul une production agricole. (2001, p.73)

Il ne faut pas croire non plus que cet engouement pour le rural et la tradition est tout à fait nouveau. De nombreux écrivains y font allusion, nous pensons, entre autres, à Marcel Pagnol dont, un des personnages, Jean de Florette explique les raisons de son installation à la campagne: "Je ne m'intéresse plus qu'à ce qui est vrai, sincère, pur, large, en un seul mot l'Authentique! Et je suis venue ici pour cultiver l'authentique [...]." La campagne attirait déjà, il y a plusieurs décennies et le cas de personnes arrivant de la ville et ouvrant leur exploitation n'est pas rare. Toutefois, il semble que le contexte dans lequel se développe l'agritourisme soit différent de celui des années 70. Vraisemblablement, nous assistons à un changement profond des valeurs dominantes de la société. Dorénavant, les gens ne viennent plus "cultiver de l'authentique", mais en consommer.

3. L'implication de ces transformations sur les structures de productions

Nous venons de le voir, et l'ensemble de nos recherches le montre le monde agricole se transforme, et au-delà d'un changement de référentiel, les mutations sont bien plus profondes. Pour le moment, il est difficile d'en mesurer le poids puisque le développement de l'agritourisme en est encore à ces prémices. Par conséquent, loin de dire que c'est tout le système de production agricole, l'ensemble des pratiques qui sont bouleversés, nous nous contenterons de nous interroger sur les implications qu'ont la mise en place de ces nouvelles activités sur la définition même de l'activité agricole, sur l'organisation au sein des entreprises et inter-entreprises, car ne l'oublions pas les divers encouragements faits aux agriculteurs sont en faveur des groupements des producteurs.

3.1. Innovation et redéfinition de l'activité agricole

Comme tout ce qui touche à l'agriculture, l'activité agricole est difficile à cerner, d'autant plus lorsqu'il s'agit de prendre en compte ces nouvelles activités. Nous interrogerons aussi sur le fait de savoir si le fait de les intégrer aux productions traditionnelles relève de l'innovation, ou sinon comment qualifier ce mouvement?

3.3.1. L'activité agricole: une définition élargie

Sans reprendre l'ensemble de notre travail portant sur les définitions des activités agricoles, et sur les débats qui y sont liés, à savoir la multifonctionnalité, la pluriactivité ou la diversification, nous devons quand même évoquer quelques éléments nous permettant de comprendre les glissements qu'a subi la définition de base de l'activité agricole.

Nous pouvons dire que "sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation."³ Ainsi cette définition laisse-t-elle libre l'exploitant d'intégrer ou non une autre activité dont le support serait l'exploitation, activités touchant au secteur agricole, forestier ou autre. (Blanchet, Déaud, p.73)

Progressivement la porte est donc ouverte à la diversification des activités, même les non agricoles, puisque la pluriactivité apparaît désormais dans les textes de lois. Il y a quelques années encore, cette définition devait encore être élargie, mais le texte n'a pas été voté. En revanche, "le texte voté en mai 1999 consacre la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculteur. Cette dernière peut-être définie comme "l'ensemble des contributions de l'agriculteur au développement économique et social considéré dans son unité", sa reconnaissance officielle exprimant "la volonté que ces différentes contributions puissent être associées durablement de façon cohérente". Ces dernières incluent notamment la production, la sécurité alimentaire (garantie la qualité des produits -assurance qualité, traçabilité- et maintien d'un potentiel productif), l'entretien du territoire (préservation des caractéristiques paysagères, du cadre de vie, etc.), la contribution positive à la protection de l'environnement, au maintien d'un tissu économique et social rural, à la production de "lien social", aux fonctions d'accueil du monde rural, à la conservation d'un capital culturel, à la diversification des activités rurales (via le développement d'activités nouvelles liées à l'activité agricole, type agritourisme)." (Laurent, Mouriaux, p.8)

³ Article L. 311-1 du *Code Rural*, Dalloz, 1997

Aujourd'hui, la tendance est favorable aux agriculteurs qui s'orientent vers la protection de l'environnement, le développement rural... Cette tendance est perceptible dans les discours politiques, par exemple avec la mise en place des CTE (Contrats territoriaux d'exploitation) en novembre 1999 (Nesset, p.13), dans les directives s'adressant aux établissements d'enseignements agricoles, les programmes d'aides locales et nationales... Ces orientations font aujourd'hui l'objet de mesures incitatives claires et d'applications concrètes.

Toutefois, l'agritourisme va-t-il donner une nouvelle image de l'agriculture et des agriculteurs? Cela reste encore à voir, puisque même si la diversification en agriculture est admise, et même si les consommateurs recherchent la qualité, rien n'indique, pour le moment, que les producteurs puissent répondre aux objectifs qui leur sont désormais fixés.

Néanmoins, même si le CTE devient l'outil privilégié de la multifonctionnalité en agriculture, il semble que l'éventail des activités à prendre en compte débordent largement le cadre de l'activité agricole telle qu'il est défini plus haut. Là, c'est le cadre juridique qui l'emporte puisque à hauteur d'un certain bénéfice généré par ces nouvelles productions, l'activité touristique par exemple, sera classée comme activité agricole, alors que si elle le dépasse, elle change de registre, et sera alors assimilée à une activité para-agricole. Plus encore, au cours d'entretiens, il n'était pas rare que l'on nous donne l'exemple de femmes qui face au succès de leur ferme-auberge, devait passer à une auberge indépendante de l'exploitation.

Mais, face à ces soucis épistémologiques, une notion nous apporte une solution dans la manière de qualifier ces nouvelles dimensions de l'activité agricole. Blanchet et Déaud, à l'image de Pierre Muller utilise la notion "d'entreprise rurale", notion qui permet d'évincer le mot "agricole" qui pose ici problème. Si nous nous en tenons à la définition qui suit, toute personne pratiquant l'agritourisme deviendrait un entrepreneur rural. En effet, "l'entreprise rurale associe activités agricoles et non agricoles. Malgré la diversité des exemples concrets, il est possible de dégager trois types fondamentaux. Le premier repose sur l'intégration des fonctions situées en aval de la production. En transformant puis commercialisant lui-même ses produits, l'agriculteur s'affranchit des intermédiaires afin de bénéficier de la valeur ajoutée. En effet, le contrôle total de la filière lui permet de multiplier sa rémunération par deux et parfois plus. Le deuxième consiste à utiliser l'exploitation agricole comme support d'activités touristiques et de loisirs, en fonction des ressources de l'environnement: gîte, ferme-auberge, camping à la ferme, chambres et tables d'hôtes. Cette diversification s'apparente à une valorisation des immobilisations, et participe à la nouvelle mode du tourisme vert. Bien encadré par des organismes tels que les "Gîtes de France" qui assurent réservations et paiements des prestations, l'accueil à la ferme offre une ressource essentielle pour la survie des petites exploitations du Sud de la France. Le troisième modèle combine agriculture, artisanat et services. L'exploitant rural développe alors de nouvelles compétences

-mécanicien, cantonnier, ébéniste...- soulevant le problème de l'identité professionnelle: est-il encore agriculteur?" (Blanchet, Déaud, p.15-16) L'agrotourisme se retrouvant dans le premier et le second modèle.

Toujours est-il que, pour le moment, il n'existe pas de statut officiel de l'entreprise ou de l'exploitation rurale, et par conséquent, ces entrepreneurs ne sont pas recensés comme tel et ne figurent nulle part, si ce n'est dans la catégorie "exploitant agricole", et les données ne sont alors pas assez précises pour ce qui nous intéresse. Il semble que l'obstacle majeur pour les statisticiens soit en fait la question qui tourne autour du débat "pluriactivité, multifonctionnalité, ou diversification dans l'agriculture?"

3.1.2. S'agit-il d'innovation?

Avec l'entrée par l'entreprise, nous nous intéressons aussi directement à l'effet qu'a la sphère du tourisme sur l'entreprise elle-même: dans son mode d'organisation, dans la transformation des unités de productions donc de l'entreprise. Comment les politiques publiques interviennent-elles dans ce processus de transformations (aides à la modernisation des exploitations, incitations aux regroupements des exploitations,...)? Notons que si les politiques favorisent ces groupements, nous arrivons alors à des structures de plus grande taille, où il y a sans doute des différenciations de tâches et par-là même moins de flexibilité. Ce modèle tendrait à donner une nouvelle configuration aux exploitations, loin des exploitations surproductives, mais loin aussi du modèle de base dont s'inspire aujourd'hui les grandes entreprises.

La question qui nous préoccupe ici est de savoir si l'intégration d'une nouvelle dimension au sein de ces entreprises agricoles relève de l'innovation, telle que cette notion est utilisée dans le champ scientifique. La réponse est mitigée, et dépend de l'angle sous lequel nous présentons les choses.

Oui, il s'agit bien d'une innovation, dans la mesure où, l'intégration d'une nouvelle activité amène inévitablement des changements dans les modes d'organisation de l'entreprise, et dans les modes de productions.

Philippe Merlant met en évidence sept facteurs importants dans le processus d'innovation: l'environnement (clients, distributeurs... partenaires financiers et institutionnels); ressources humaines; les ressources technologiques; les ressources financières; l'organisation (structures formelles de l'entreprise et réseaux informels); la stratégie; le dirigeant. (Merlant, pp.15-16):

Pour les reprendre de manière plus détaillée et plus appliquée à ce qui nous intéresse, nous pouvons dire que le premier facteur, l'environnement, est actuellement favorable à ces transformations. Nous faisons ici référence à toute la partie développée plus haut concernant le référentiel, puisqu'il existe une clientèle potentielle de l'agritourisme, et les différentes mesures politiques sont incitatives.

Concernant les ressources humaines, nous verrons dans la partie qui suit, qu'elles sont à la fois un atout et un inconvénient pour les petites entreprises rurales. Un atout parce que ces unités fonctionnent avec un effectif réduit (l'entrepreneur, la conjointe, le comptable et quelques salariés), et dans ce cas là, il y a beaucoup moins de personnes à convaincre de l'intérêt de l'innovation; elles représentent un inconvénient, puisque tout processus d'innovation demande du temps et des compétences et que les acteurs de l'entreprise n'en disposent pas forcément.

Les rescousses financières, sont un des facteurs majeurs parce que les transformations d'un système de production nécessite de l'argent, et que les petites entreprises sont souvent tout juste viables. C'est d'ailleurs une des raisons qui les poussent au changement. Dans ces conditions, les entrepreneurs doivent convaincre des financeurs ou, ce qui paraît le plus plausible en agritourisme, décrocher des subventions. Au regard de ce que nous avons vu plus haut, le moment semble propice aux subventions, mais il faut savoir aussi que ces financements publics vont de pair avec un projet d'actions détaillé, décrivant les différents objectifs à atteindre sur une période déterminée, et va de pair avec des évaluations régulières de ce projet. Dans ce cas, la stratégie à adopter par l'entrepreneur est fortement déterminée et laisse peu de marge de manœuvre. Le dirigeant, dans l'ensemble, est le moteur du projet, c'est lui qui pense l'organisation de son entreprise en fonction de cette innovation.

A ce stade, il nous reste à analyser le dernier facteur, celui des ressources technologiques. La prise en compte de ce paramètre, ne nous permet pas de parler ici d'innovation, au sens de révolution technologique, puisque les nouvelles activités de l'agriculture ne sont pas des inventions, à l'image de celles qui sont observables dans les secteurs de technologie de pointes. Nous ne pouvons pas non plus parler de "relance", en référence aux travaux de Marie-Thérèse Letablier, même si de nombreux points s'y apparentent, notamment l'appel à la tradition. Il ne s'agit pas d'une relance parce que les nouvelles activités, la restauration par exemple, n'étaient pas déjà en place au départ, et il ne s'agit pas de redynamiser ce secteur.

3.2. L'entreprise, les implications?

Les exploitations, nous l'avons vu, tendent à être saisies de plus en plus comme des entreprises, et cela pour deux raisons: premièrement les structures de production deviennent des entreprises de par leur organisation et leur gestion; deuxièmement, les chefs d'exploitation

rassemblent de plus en plus de traits communs avec les entrepreneurs.

Il paraît donc intéressant de déplacer les analyses sociologiques des entreprises au secteur agricole. Nous esquisserons les traits majeurs des entreprises, avec là encore quelques définitions ou éclaircissements de notions, méthode qui caractérise bien notre manière de faire dans ce travail de thèse. Puis, nous nous intéresserons aux petites entreprises, pour porter enfin notre attention sur l'acteur-clé de ces petites unités, l'entrepreneur, tout en insistant sur la notion de travailleur indépendant, qui nous permet d'intégrer des acteurs autres que le dirigeant.

Il nous faut également garder à l'esprit que l'ensemble des points, tout comme ceux liés à l'innovation, que nous avancerons sur le milieu agricole, tiennent lieu d'hypothèses et qu'elles resteront à vérifier sur le terrain. Au-delà du fait que tentons de cerner ce qu'est l'agritourisme, notre étude nous conduira à saisir les effets de la "tertiairisation" de l'agriculture (c'est-à-dire du secteur touristique) sur la "gestion" de la main œuvre, sur l'organisation des structures d'exploitation et sur la place de la femme en agriculture.

3.2.1. La petite entreprise et ses atouts

La petite entreprise est "avant tout une entreprise juridiquement sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en général seules propriétaires du capital. On relèvera l'exception des secteurs coopératifs et non traditionnels dans lesquels les responsabilités peuvent incomber à un collectif uni par des principes idéologiques. Pour des raisons de commodités, nous parlerons des petites ou toutes petites entreprises ayant moins de 50 employés." "La toute petite entreprise aura entre 1 et 9 employés, et la petite, 10 à 49 employés, même si des entreprises de plus grande taille conservent bien des traits de la petite taille." (Julien, Marchesnay, p.56) Et c'est cette dernière qui nous intéresse plus particulièrement puisque la majorité des exploitations tournées vers l'agritourisme est menée par le chef d'exploitation, la conjointe et quelques membres de la famille et à défaut de quelques employés.

Julien et Marchesnay ont dégager six points caractéristiques de la petite entreprise: La centralisation sinon la personnalisation de la gestion; un processus de décision simple; la faible spécialisation du travail et la polyvalence des employés; un système d'informations interne peu complexe; un système d'informations externe simple, dû à un marché relativement proche; la recherche d'un environnement stable malgré l'accélération du changement. (Julien, Marchesnay, p.56)

A cela, nous pouvons ajouter la place primordiale des salariés lorsqu'il y en a, qui dans la petite entreprise, entretiennent des relations privilégiés avec le chef: "engagements réciproques et un système d'arrangements non codifié", et dont le fonctionnement peut être synthétisé dans la triptyque suivante "motivation-implication-adhésion". (Lamanthe, 2000, pp.5-6)

Il semble bien que l'ensemble des caractéristiques agissent comme un tout, et amènent à une forte flexibilité, atout majeur de ce type d'unité. Flexibilité dans l'utilisation des ressources, en particulier des ressources humaines composées essentiellement de personnes polyvalentes. Flexibilité également liée à la faible spécialisation des tâches, quoique l'on puisse se demander si les exploitations intégrant de nouvelles activités ne tendent pas *in fine* à dissocier leurs secteurs de productions, avec d'une part l'agricole pur, et de l'autre le reste, et donc tendent à différencier les tâches, le tout les conduisant à moins de flexibilité.

Un des autres atouts de la petite entreprise est l'interactivité, qui pourrait se définir ainsi: elle "constitue une sorte d'alternative , à la fois de la fabrication de l'entreprise et du recours à un marché anonyme." (Julien, Marchesnay, p.34) "L'interaction organisationnelle correspond à l'intensité des échanges et au degré de connivence qui s'établit entre les membres de l'organisation." (Julien, Marchesnay, p.34) Le degré de connivence est un facteur de compétitivité décisif. Ce point est d'autant plus fort, qu'il existe des liens forts, une réelle connivence entre les membres de l'organisation, et c'est souvent le cas dans les petites unités dont l'essentiel des acteurs appartiennent à la famille du dirigeant.

Seul ombre au tableau, selon nous, en agriculture, c'est la coopération avec les acteurs extérieurs à l'entreprise et plus largement au milieu agricole, et qui pourtant sont des traits importants de l'interactivité, de la flexibilité, et du processus de changement. Ce qui somme toute est assez paradoxal. En agritourisme, les producteurs se tournent vers une clientèle, alors que ce qui nous semble caractéristique du monde agricole, c'est son isolement relationnel.

Le dernier point qui mérite notre attention et qui nous permet de comprendre comment nous pouvons relier notre étude des entreprises agricoles à celle des petites unités. C'est la notion d'espace professionnel dont on peut dégager deux idéaux-types: industriel et domestique. (Lamanthe, 2000, p.10)

"Dans le second, les entreprises sont de petite taille, la production s'effectue dans un univers familial, placé sous l'autorité du chef d'entreprise (c'est "le maître de maison"). Le lien de travail est local. Les employeurs comme les salariés sont d'origine agricole et locale, ils sont peu mobiles. Le recrutement s'opère sur la base d'une connaissance directe ou indirecte des personnes, par les familles notamment. Les qualifications et la division du travail sont liées au

produit: les chefs d'entreprises sont fromagers (ils connaissent les recettes), les salariés effectuent selon des tours de main des opérations manuelles capitales pour la réussite du produit (le moulage à la louche). Les chefs d'entreprises se présentent comme les héritiers d'une tradition familiale transmise de père en fils tel un patrimoine et dépositaires d'un savoir-faire constitué au fil des générations. Ils ont une compétence de type artisanal, acquise par l'expérience. Les connaissances nécessaires au travail des salariés s'acquièrent par imprégnation, du fait de l'appartenance à l'espace local. Les tours de main sont appris sur le tas, transmis directement par les ouvriers les plus anciens. Les qualifications n'ont pas d'existence reconnue dans une grille de classification. Les diplômes et le niveau de formation n'ont ici qu'une importance secondaire. La relation employeur-salariés obéit à des considérations d'ordre personnel; l'avancement et la reconnaissance des compétences relèvent de la seule appréciation du chef d'entreprise; les pratiques de négociation collective sont quasi inexistantes et les dysfonctionnements sont réglés par des arrangements interpersonnels." (Lamanthe, 2000, p.10)

"Dans ce monde, la vie professionnelle ne peut être dissociée de la vie familiale, l'entreprise est assimilable à une maison qui possède un "esprit". L'habitude assure ici la stabilité des conduites, sans nécessité de recourir à l'exigence d'une obéissance à des instructions comme c'est le cas dans le monde industriel." (Lamanthe, 2000, p.5)

Cette dimension domestique est sans doute, le point d'analyse primordial qui nous permet d'effectuer un rapprochement entre le monde de l'entreprise, et le milieu agricole. En effet, cette prééminence des valeurs familiales est bien ce qui domine et ce qui guide les logiques d'action des agriculteurs.

3.2.2. L'entrepreneur, un personnage clé

Pourquoi s'intéresser à l'entrepreneur? Pour deux raisons, d'une part il est le personnage central des exploitations, d'autre part, il est le moteur du processus de changement, et des transformations de l'agriculture.

Comprendre ce qui pousse l'agriculteur exploitant à s'orienter vers le tourisme, en dehors du fait que c'est dans l'air du temps, c'est comprendre aussi les différentes composantes de son comportement, les diverses logiques selon lesquelles il agit. Pour cela nous dégagerons les caractéristiques générales de l'entrepreneur.

L'entrepreneur est celui qui, assumant un risque personnel et financier, n'est pas contraint par un lien de subordination, est à la tête d'une entreprise dont il dicte les orientations, en combinant plusieurs fonctions, celles de gestionnaire, de "manager" et d'acteur polyvalent capable d'assumer l'ensemble des tâches nécessaires au cycle de production. (Duchéneaut,

Orhan). Cette polyvalence est une caractéristique majeure des chefs de petite entreprise, en particulier dans le secteur agricole.

L'entrepreneur est aussi à l'origine du processus de changement, dans le sens où il est capable d'analyser son environnement pour en dégager des informations pertinentes et les tourner à son avantage. Il fixe les objectifs de son entreprise en fonction d'intérêts personnels, le prestige par exemple, mais aussi en fonction d'intérêts plus généraux fortement liés à l'entreprise, telle que sa pérennité où il cherche à développer son entreprise afin qu'elle lui apporte des bénéfices, mais aussi afin qu'il puisse la transmettre à ses descendants. (Julien, Marchesnay). Cette dernière composante reflète bien l'état d'esprit des chefs d'exploitation, qui nous l'avons vu en DEA, ont pour objectif principal de rendre leur entreprise viable économiquement, et suffisamment solide, pour que leurs enfants puissent leur succéder avec le moins de soucis possibles.

Julien et Marchesnay ont dégagé deux types d'entrepreneur de leur analyse: "L'entrepreneur PIC (pérennité -indépendance -croissance), analogue à l'entrepreneur artisan: ce chef d'entreprise utilise des capitaux d'origine familiale, car il craint l'endettement. Il maîtrise généralement un métier, dont il a d'ailleurs pu suivre les turbulences technologiques et commerciales, et s'y adapter (par exemple dans la sous-traitance industrielle). Le développement de l'affaire est soumis aux conditions de pérennisation et d'indépendance; en d'autres termes, au réinvestissement systématique des revenus familiaux dans l'affaire. Cela n'est possible qu'au prix d'une logique familiale (forme de logique institutionnelle) très forte [...] Pour la PE et la TPE, le problème posé est celui de la transmission d'un savoir-faire, plus ou moins complexe, accessible ou turbulent, dans les mains des héritiers." (Julien, Marchesnay, p.70) "En fait, on peut penser que l'archétype de tels couples entrepreneurs-PE s'ordonne de la façon suivante: un domaine d'action bien délimité en termes de métier/mission; une structure d'entreprise bien différenciée, avec un style de leadership plutôt autocratique (avec adhésion des participants à un certain nombre de valeurs jugées traditionnelles); une relation avec l'environnement très institutionnalisée, par référence à des éléments stables de celui-ci." Et, l'entrepreneur CAP (croissance - autonomie -pérennité). On dira ici qu'il s'agit des opportunistes, qui cherchent à jouer des turbulences de l'environnement pour y trouver des occasions de lancer des affaires rentables." (Julien, Marchesnay, p.71). Mais c'est vraisemblablement le modèle d'entrepreneur qui nous intéresse parce que c'est sans doute celui qui est le plus proche des caractéristiques de l'exploitant agricole, et c'est probablement à ce type de dirigeant que nous nous serons le plus confrontés.

Autre caractéristique de l'entrepreneur, il est un travailleur indépendant. Pour l'OCDE, "au sens large, le travail indépendant peut être considéré comme la catégorie résidentielle d'activité lucrative qui est non salariée." (Duchéneaut, Orhan, p.53) "La France distingue trois catégories de travailleurs indépendants: les travailleurs indépendants avec salariés (les employeurs), les travailleurs indépendants sans salariés (les indépendants) et les travailleurs familiaux non rémunérés (les aides familiaux). (Duchéneaut, Orhan, p.53)

En prenant la dimension du travailleur indépendant, nous avons ainsi la possibilité de prendre en compte une pluralité d'acteurs, à savoir les autres membres de la famille participant aux activités de l'exploitation, et le ou la conjointe. Et cela nous paraît essentiel de ne pas réduire notre analyse à une seule personne l'exploitant, puisqu'un fait majeur nous est apparu sur le terrain, les femmes sont souvent à l'origine des projets d'agritourisme, parce qu'elles veulent être active dans l'exploitation. Très souvent, ce sont elles qui cherchent à innover et à faire valoir leur projet face à des chefs de famille et d'exploitation réticents.

"Sur le plan matériel, du revenu d'appoint de quasi-cueillette qu'elles ont générée par nécessité pour le ménage rural ou agricole, elles sont devenues salariées puis sont passées actrices dans la création d'entreprises, certes fragiles, mais marquant le gain d'indépendance, d'autonomie." (CEDAET, p.1)

Il est possible, comme nous l'avons exposé plus loin, que les changements au sein de l'exploitation, conduisent les femmes à devenir elles-mêmes entrepreneurs, mais dans quelle proportion, nous n'en avons aucune idée pour le moment? En effet, les statistiques sur les femmes entrepreneurs sont rares, et le sont encore plus dans le milieu agricole.

De plus en plus de femmes deviennent chefs d'entreprise, pour des raisons multiples, mais il semble qu'au-delà de l'aspect matériel et financier, les femmes recherchent avant tout un accomplissement personnel, une certaine valorisation de leur travail. (Duchéneaut, Orhan, p.30). A l'image des femmes salariées, elles investissent de plus en plus le secteur tertiaire et "les rares femmes entrepreneurs qui exercent dans l'industrie ou la construction se retrouvent fréquemment dans cette position à la suite de circonstances liées à la succession familiale du père ou du mari. D'elles-mêmes, il semble qu'une majorité de femmes n'expriment pas d'attraction spontanée pour ces secteurs." (Duchéneaut, Orhan, p.62) Ce point nous permet sans doute de mieux comprendre l'arrivée d'activité de service dans l'agriculture.

Toujours est-il que "20 % des chefs d'exploitations sont des femmes. Cela pourrait être pris comme un signe de modernité, mais il vaut mieux y regarder de près. En effet, précisément à cause de la question des retraites, beaucoup d'exploitants qui se retirent "installent leur femme" pour reprendre l'expression consacrée. Celles-ci plaisantent souvent de cette formule,

non sans amertume. Car le but de ces installations est beaucoup plus de cumuler une faible retraite avec un petit revenu que de rechercher une modernité dans la parité." (Hervieu, Viard, 2001, p.23)

Toutefois, les femmes sont bel et bien présentes dans le secteur agricole, et de plus en plus par le biais de l'agritourisme. Et bien évidemment, il n'est pas question de parité entre hommes et femmes, mais leur présence, avec les innovations qu'elles apportent, vient incontestablement modifier l'organisation des structures de production. Il ne s'agit pas pour nous d'exposer les changements d'organisation puisque ce n'est qu'à l'issue de notre enquête de terrain que nous pourrions en voir les tenants et les aboutissants. Nous dégagerons, dans ce qui suit, les éléments qui nous paraissent importants à prendre en compte dans notre analyse.

3.3. L'organisation du travail au sein des entreprises rurales et la place des femmes

"L'entreprise est simultanément un lieu de production, une organisation et une institution.[...] L'entreprise est en effet un lieu où des hommes et des femmes coopèrent entre eux, s'organisent pour produire, inventent des règles et des façons de faire, échangent en permanence avec la société qui les entoure." (Thuderoz, p.4) Dans quelles mesures coopèrent-ils entre eux ? Quelles sont les tâches réservées à chacun? A priori, nous pourrions dire que les hommes travaillent à la terre, et les femmes s'occupent davantage de tout ce qui est lié à l'aspect touristique, commerciale et domestique. Or, on constate, dans les emplois salariés du tourisme rural, une répartition sexuée du travail avec: des fonctions masculines (plutôt occupées par des hommes): cuisine, responsable de restauration, agent d'entretien; des fonctions féminines (plutôt occupées par des femmes): responsable d'hébergements, femme de ménage, agent d'accueil, responsable d'accueil, secrétaire, serveuse et chargée de mission; des fonctions partagées entre hommes et femmes: aide cuisine, direction, animateur, agent polyvalent et agent de remontées mécaniques." (CEDAET, p.2) Notons toutefois, que ces quelques données ne correspondent pas forcément à des exploitations rurales, et que la dimension agricole n'est peut-être pas prise en compte. D'autre part, les quelques entretiens que nous avons menés et nos recherches tendent à montrer que le secteur des services incombe bien aux femmes.

"La disparition de la basse-cour et des jardins a réduit le travail féminin traditionnel, ouvrant à un métier à l'extérieur ou au développement des gîtes ruraux et des tables d'hôtes. Là aussi, le besoin de sociabilité est inséparable des problèmes de revenus." (Hervieu, Viard, 2001, p.30) Et le fait de s'aménager un nouveau secteur d'activité leur permet de plus être cantonnées au secrétariat et aux tâches manuelles (taille, cueillette, emballage...) et d'avoir une place à part entière au sein de l'exploitation. (Lagrave, p.16).

Mais pour nous, le point déterminant du travail des femmes demeure l'organisation du travail. En effet, c'est en fonction de l'organisation des différents secteurs, de la place qui est laissée aux femmes ou de la place qu'elles se sont faite que nous pouvons comprendre leurs actions.

Quels sont, sur le terrain, les postes que ces femmes occupent réellement? Comment s'organise le travail au sein de l'exploitation et autour du secteur de services et de tourisme?

Si nous pouvons imaginer les différents modes de travail mis en place dans les activités agricoles traditionnelles, il n'en est rien pour l'agritourisme. En effet, la partie agricole classique a été très souvent étudiée, mais ça n'est pas vraiment le cas pour l'aspect touristique où l'éventail des activités est si vaste qu'il n'est pas aisé d'en faire l'état des lieux et d'en appréhender l'organisation.

Il nous faudra donc prendre en compte les différents types d'activités de diversification, qui en principe sont liées aux activités dominantes de l'exploitation: a priori, les tâches à effectuer dans une ferme-auberge sont très éloignées de celles d'une ferme-équestre, les premières étant proches des tâches domestiques et d'hôtellerie alors que dans le second cas, il s'agit de travaux d'élevage et d'enseignement de l'art équestre.

Aux différentes tâches que nous listerons, dans le cadre de notre pré-enquête, il faut ajouter les questions de temporalité et de temps de travail. Si l'on en croit Henri Mendras (1991, p.98) ou Pierre Rolle (p.104), les horaires et le temps de travail sont fonction des tâches à accomplir, mais aussi de la météo, l'agriculteur est maître de son temps. En revanche, nous sommes en droit de penser que, dans l'agritourisme, la dimension temporelle est à voir d'une tout autre manière. Certes pour les activités agricoles traditionnelles, la gestion du temps de travail est quasiment la même que dans une exploitation classique, à la différence près qu'il faut prendre en compte la dimension touristique. Dimension qui implique de gérer plusieurs secteurs et parfois en même temps. Cette dimension requiert aussi de prendre en compte une variable "clientèle". Il y a des horaires d'ouverture, une dimension saisonnière, et donc une présence quasi-obligatoire pour accueillir les clients. Ainsi, le rythme de vie des agriculteurs se rapproche-t-il d'un rythme de vie urbain et tertiarié. C'est la clientèle qui dicte le travail à faire, tant au niveau quantitatif, que qualitatif, puisque les exploitants sont parfois contraints de proposer des produits qui ne sont pas de saison mais que le client désire. Notons qu'ici il y a une stratégie commerciale, qui est exercée selon une logique capitaliste, logique à laquelle s'oppose normalement ces agriculteurs-là.

Si comme nous l'avons dit, les agriculteurs ont plusieurs secteurs à gérer en même temps, la question de l'organisation et de la division du travail se pose ici. Il apparaît quasiment impossible pour un agriculteur de mener seul un tel type d'exploitation, surtout lorsque le cycle de culture (récoltes en été par exemple) correspond à la saison touristique. Dans ce cas,

qui vient lui prêter main forte? S'agit-il de salariés, ou de la conjointe, lorsqu'il y en a une? Quels sont les postes de travail de chacun des membres?

"Traditionnellement, l'emploi de l'homme inclut les ouvrages les plus rudes, et ceux qui s'accomplissent dans les champs. L'emploi de l'épouse comprend des tâches qui s'effectuent aux alentours du logis, tâches qui s'intercalent avec les besognes domestiques." (Rolle, p.102) De plus, les femmes travaillent sous "des formes de séquences inachevées" parce qu'occupées au travail domestique, elles sont sans cesse appelées à aider à quelque chose sur l'exploitation, ou à remplacer quelqu'un (Nicourt, Filippi, p.6). Or nos observations du travail de DEA nous montre quelque peu le contraire puisque les femmes étaient très présentes dans les terres, où elles effectuaient essentiellement des tâches manuelles (récolte, taille, ...), le travail mécanique étant trop pénible puisque les machines ne sont pas adaptées aux femmes.

Nous pouvons ici nous interroger une fois de plus sur la place des femmes lorsqu'il y a un secteur de services dans l'exploitation. Est-il pris en charge uniquement par les femmes, ou y a-t-il une division sexuelle du travail? Pierre Muller (1987) montre que dans une exploitation rurale, la femme s'est crée un poste dont la gestion lui appartient et que dans ce cas, il n'y a pas de division du travail dans ce secteur. De plus, à chaque arrivée d'un nouveau membre dans la famille (épouse du fils, enfants en âge de travailler...), une nouvelle unité de production est ouverte afin que chaque personne de l'exploitation y ait sa place. Dans ce cas, nous voyons que la dimension familiale prend une part importante dans la gestion du travail. C'est d'ailleurs ce que souligne Alice Barthez (1984): "dans l'agriculture des sociétés industrielles, l'unité de production est la famille. L'analyse du travail agricole est exemplaire de la nécessité pour les chercheurs de considérer la famille et l'entreprise comme une seule unité d'observation. C'est alors qu'apparaît la cohérence d'une division du travail et des moyens de productions comme hiérarchie sociale entre les sexes." Au sein d'une exploitation rurale, quelle est donc la place des femmes? A priori, les femmes sont attachées à des postes d'accueil du public, de préparation des repas, d'entretien des locaux, avec en plus le travail dans les terres lorsqu'il n'y a pas de clients.

En effet, la plupart des études (Kergoat, Rolle...) montrent que les femmes, en plus du travail agricole, ont à s'occuper du travail domestique, puisque c'est une sphère qui leur est couramment affectées. Nous avons vu en DEA que les femmes, contrairement à de nombreuses études, groupaient les tâches domestiques en début et/ou en fin de journée, et/ou le week-end, afin d'être très présentes sur l'exploitation. Il faut tout de même relativiser ces résultats puisque les personnes interrogées étaient relativement âgées et qu'elles n'avaient plus d'enfants en bas âge, donc plus de contraintes d'horaires scolaires. Puisque les tâches domestiques sont systématiquement imputées aux femmes, nous pouvons penser que dans

l'agritourisme, les femmes ont aussi ce rôle , mais cette fois à des fins professionnelles.

Pourtant, sur ce point , les femmes ont longtemps milité pour sortir de cet étau, mais comme l'explique Schmitt, l'enseignement agricole reproduit ce schéma. En effet, en France, dans les lycées techniques agricoles, cette division est visible puisque toutes les filières techniques ont une population masculine, alors que les filières de services en milieu rural sont hyperféminisées. Ainsi, les jeunes femmes qui sortent de circuit ont été formées pour occuper des postes d'accueil avec tout ce que le travail implique.

Mais puisque le travail domestique est couramment analysé en parallèle au travail des femmes en milieu agricole, nous ne pouvons faire l'impasse sur ce point. En effet, dans le cas, de l'agritourisme, plutôt que de traiter la question en séparant ce qui se passe d'une part dans la sphère professionnelle et d'autre part dans la sphère privée, nous pensons qu'il est plus judicieux d'appréhender ces questions comme un tout. Puisque le travail domestique est très présent dans le secteur touristique, pouvons nous y voir une fusion des deux sphères, où le travail est traité en même temps aussi bien pour la famille que pour l'exploitation? Mais cette hypothèse n'est probablement vérifiée qu'en fonction du type d'accueil pratiquée, avec sans doute de fort écart entre l'accueil en chambres ou tables d'hôtes et l'accueil pour la visite de l'exploitation. Il nous reste donc à savoir quels sont les différentes formes d'accueil pour cerner tous les contours de la division du travail.

4. Conclusion

Pour conclure sur ce travail, nous pouvons dire qu'il reste bien imprécis, tel est notre sentiment final. Imprécis pour deux raisons: tout d'abord l'entrée par l'entreprise, même si elle nous paraît pertinente, nous a amenés à reprendre complètement l'analyse menée jusqu'à présent, et pour nous la difficulté, aujourd'hui, est de maîtriser cette grille de lecture, très récente dans notre réflexion. La deuxième raison est que ce document reflète mal le travail effectué. Nous avons voulu présenter nos dernières avancées en vue d'une discussion, tel est l'objectif du séminaire, mais de ce fait nous n'avons développé qu'une petite partie des questions qui nous préoccupent. Nous n'abordons pas la question du terrain, elle est pourtant problématique, et, nous parlons très peu de la division sexuelle du travail, alors que c'est une de nos principales préoccupations.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- ALLAIRE G., "Groupes et projets innovateurs dans la transformation du système professionnel agricole (les années 1990), Colloque International "Innovation et Société", ERMOPRES, CNRS, Toulouse-le-Mirail, mars 1993.
- ALLAIRE G., BOYER R., *La grande transformation de l'agriculture*, INRA, Economica, Paris, 1995.
- APCA, *Bienvenue à la ferme; Fermes-auberges, Guide 2000-2001*, APCA, Paris.
- BARTHEZ A., "Une agriculture en mutation" in *Données sociales 1993, La société française*, Insee, Paris, 1993, pp. 466-475.
- BARTHEZ A., "Travail des femmes et famille" in *Sociologie du travail*, Dunod, Paris, n°3/84, pp. 255-267.
- BATTAGLIOLA F., *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, Coll. Repères, Paris, 2000.
- BETEILLE R., *Le tourisme vert*, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 3124, 1996.
- BLANC M., "Les femmes et l'emploi. Le cas des épouses d'agriculteurs" in *Economie et Sociologie rurales*, INRA, Toulouse, 1989, n°89-14.
- BLANCHET J., DEAUD V., *Les pluriactifs en agriculture; Situation juridique, sociale, fiscale*, Ed. France Agricole, Paris, 1998.
- BLANCHET J., REVEL A., *L'agriculture européennes face aux enjeux internationaux*, Ed. Economica, Paris, 1999.
- BLOSS T., FRICKEY A., *La femme dans la société française*, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 2856, 1994, 1996.
- BOULET M., "L'enseignement général, technologique et professionnel agricole" in *Formation-Emploi*, n°57, 1997, pp. 23-34.
- BOURG D., "L'idéologie économique en crise" in *Les scénarios de l'écologie*, Paris, 1996.
- BOURGEOIS L., LE GUEN R., VALCESCHINI E., "Agricultures et territoires; Perspectives à 2015" in *Chambres d'Agriculture*, APCA, Paris, n°890, pp.14-36, juillet/août 2000.
- BOURGEOIS L., "Les politiques agricoles plus que jamais d'actualité" in *Projet*, Paris, pp.15-22, n°265-2001.
- BOURGEOIS L., *Politiques agricoles*, Dominos Flammarion, Paris, 1993.
- BOURLET I., *Les Femmes Agricultrices en Vaucluse, Analyse à travers les parcours scolaires et professionnels, le travail et les relations entre générations*, Mémoire de DEA sous la direction de Thierry Blöss, Université de Provence, 1999.
- BUTAULT J.-P., DELAME N., KREBS S., LEROUVILLOIS P., "La pluriactivité: un correctif du revenu agricole" in *Economie et Statistique*, Insee, n° 329-330, 1999-9/10, pp. 165-180.

- CHALMIN P., "Politiques agricoles, in *Projet*, Paris, 234/1993.
- CHAMBOREDON J.-C., "Nouvelles formes de l'opposition ville-campagne" in *Histoire de la France urbaine*, Tome V, Paris, pp. 557-573.
- Comité interconsulaire de Vaucluse, *Les chiffres clés du Vaucluse*, Edition 2001.
- COMMAILLE J., *Les stratégies des femmes; travail, famille et politique*, La Découverte, Coll. Textes à l'appui/ Série sociologie, Paris, 1992.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Seuil, Coll. Points Essais, Paris, 1977.
- DAUNE-RICHARD A.-M., DEVREUX A.-M., "Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique" in *Recherches féministes*, vol. 5 n°2, 1992, pp. 7-30.
- DAUNE-RICHARD A.-M., "Construction des catégories de sexe et analyse du travail des femmes: quelques repères", IRESCO, pp. 44-51.
- DE FARCY H., *Un million d'agriculteurs à temps partiel?*, Ed. du Centurion, Coll.. "Faire notre histoire", Paris, 1979.
- DELORME R., ANDRE C., *L'Etat et l'Economie; Un essai d'explication des dépenses publiques en France (1870-1980)*, Seuil, Paris, 1983.
- DUCHENEAUT B., ORHAN M., *Les Femmes entrepreneurs en France; Percée des femmes dans un monde construit au masculin*, Ed. Séli Arslan SA, Paris, 2000.
- FAGNANI J., LETABLIER M.-T., "Famille et travail: contraintes et arbitrages" in *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, Paris, juin 2001, n°858.
- FDSEA., *Guide du statut des personnes en agriculture*, Section des Agricultrices des Bouches-du-Rhône, 1996.
- FRIEDBERG E., *Le pouvoir et la règle; Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, Coll. Points Essais, Paris, 1993, 1997.
- GADREY N., "Sur la construction des rapports sociaux de sexe dans l'entreprise" in *Cahiers du GEDISST*, IRESCO-CNRS, 1994, n°11, pp.57-72.
- GERVAIS M., JOLLIVET M., TAVERNIER Y., *Histoire de la France rurale, depuis 1914*, sous la direction de G. Duby et A. Wallon, Seuil, Coll. Points Histoire, Paris, 1977.
- GORNEG P., "Un syndicat agricole "à la soviétique"; Voyage au cœur de la FNSEA" in *Le Monde Diplomatique*, Paris, n°562, janvier 2001, pp. 1 & 20-21.
- GROSRIECHARD F., "Crise du modèle agro-alimentaire" in *Le Monde, Dossiers et Documents*, Paris, n°299, p.1, juin 2001.
- GROSRIECHARD F., "Agriculteurs déprimés; La crise provoque la baisse des revenus" in *Le Monde, Dossiers et Documents*, Paris, n°299, p.1, juin 2001.
- HERVIEU B., *Les agriculteurs*, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 3048, 1997.
- HERVIEU B., VIARD J., *Au bonheur des campagnes*, Ed. de l'Aube, 1996, 2001.
- HERVIEU B., VIARD J., *L'archipel paysan; La fin de la République agricole*, Ed. de l'Aube, 2001.

- HERZLICH G., VAYSSE F., "La crise de la consommation est une crise de l'immatériel; Un entretien avec Robert Rochefort" in *Le Monde*, Paris, 6 juillet 1993.
- HIRATA H., SENOTIER D., (sous la direction de), *Femmes et partage du travail*, Syros, Coll. Alternatives sociologiques, Paris, 1996.
- HOUEE P., *Les politiques de développement rural*, INRA, Economica, Paris, 1996.
- INHETVEEN H, "Women pioneers in farming: a gendered history of agricultural progress" in *Sociologia Ruralis*, Vol.38, n°3, December 1998, pp.265-284.
- INSEE, *Données sociales 1999, La société française*, Insee, Paris, 1999.
- INSEE, *Données économiques et sociales Provence-Alpes-Côtes d'azur*, Insee, 1998.
- JOBERT B., MULLER P., *L'état en action; politiques publiques et corporatismes*, PUF, Coll. Recherches politiques, Paris, 1987.
- JOLLIVET M., "La vocation actuelle de la sociologie rurale" in *Ruralia*, Paris, n°1/1997, pp. 111-132.
- JULIEN P.-A., MARCHESNAY M., *La petite entreprise*, Vuibert Gestion, Paris, 1988.
- LAGANIER J., "Industries et agriculture font vivre en grande partie les zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'azur", in *SUD INSEE, L'essentiel*, Insee, n°36- janvier 2001.
- LAGRAVE R.-M., (sous la direction de), *Celles de la terre. Agricultrice: l'invention politique d'un métier*, Ed. de l'EHESS, Paris, 1987.
- LAMANTHE A., "Socialisation des salariés et modes d'organisation des entreprises en agriculture" in *Revue des Affaires Sociales*, Paris n°2, avril-juin 1992, pp.95-103.
- LAMANTHE A., *Des PME confrontées au changement: tensions sur un "espace professionnel domestique" et perte des capacités traditionnelles à la flexibilité*, XVI è Congrès international de l'AISLF, Québec, 3-7 juillet 2000, LEST-CNRS/ Centre associé au Céreq.
- LAMARCHE H., *L'agriculture familiale I; Une réalité polymorphe*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- LARONCHE M., "Les excès du productivisme en accusation" in *Le Monde, Dossiers et Documents*, Paris, n°299, p.4, juin 2001.
- LAURENT C., MOURIAUX M.-F., "La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité", in *La Lettre*, Centre d'Etudes de l'Emploi, n°59, octobre 1999.
- LEMAITRE Ph., "La politique agricole commune peine à changer de cap; Les mesures en faveur de l'environnement restent très limitées" in *Le Monde, Dossiers et Documents*, Paris, n°299, p.4, juin 2001.
- LEROY M., "La négociation de l'action publique conventionnelle dans le contrat de plan Etat-Région" in *Revue française de science politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, août-octobre 1999, vol.49, n°4-5, pp.573-600.
- LETABLIER M.-T., *L'art et la matière; Savoirs et ressources locales dans les productions spécifiques*, Centre d'Etudes de l'Emploi, Paris, dossier 11, 1997.

- LETABLIER M.-T., LUROL M., "Les femmes entre travail et famille dans les pays de l'Union Européenne", in *La Lettre*, Centre d'Etudes de l'Emploi, n°63, juillet 2000.
- LIEPINS R., SCHICK R., "Gender and education: towards a framework for a critical analysis of agricultural training" in *Sociologia Ruralis*, Vol.38, n°3, December 1998, pp.286-302.
- MARCHESNAY M., JULIEN P.-A., *La petite entreprise*, Vuibert Gestion, Paris, 1988.
- MARTIN J.-P., "La Confédération Paysanne et José Bové, des actions médiatiques au service d'un projet?" in *Ruralia*, Association des ruralistes français, Paris, n°6, 2000, pp.151-180.
- MENDRAS H., *La fin des paysans*, Babel, Paris, 1991.
- MENDRAS H., "L'invention de la paysannerie; Un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre" in *Revue française de sociologie*, 41-3, 2000, pp.539-552.
- MERLANT Ph., *Histoire(s) d'innover ou Comment l'innovation vient aux entreprises*, InterEditions, Paris, 1993.
- MEYNAUD H.Y., "Femmes et positions de pouvoir: le cas des entreprises françaises aujourd'hui" in *Cahiers du GEDISST*, IRESO-CNRS, 1995, n°14, pp.27-41.
- MOULIN A., *Les paysans dans la société française, De la Révolution à nos jours*, Seuil, Coll. Points Histoire, Paris, 1988, 1992.
- MULLER P., "Un métier né de la crise: exploitant rural" in *Sociologie du travail*, Dunod, Paris, n°4-87, pp. 459-475.
- MULLER P., *Les politiques publiques*, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 2534, 1990, 2000.
- MULLER P., SUREL Y., *L'analyse des politiques publiques*, Montchrestien, Clefs Politique, Paris, 1998.
- NESSET J.-P., "Les nouveaux pionniers de l'agriculture", in *Le Monde*, 30/11/1999, p. 13.
- NOEL G., "La politique agricole commune (PAC); Ruptures et continuité dans l'histoire rurale" in *Histoire et Sociétés Rurales*, Paris, n°8, 2^{ème} sem. 1997, pp. 121-145.
- PASCAL M., GICQUEL G., *Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional*, Synthèse de l'étude CEDAET/ Fédération des Pays de Rhône Alpes, DRDF- SGAR Cellule Europe- DRAF- DRT Rhône Alpes, Octobre 1999.
- PATRIA C., "Pour une simplification de la pluriactivité en agriculture" in *Chambres d'Agriculture*, APCA, Paris, n°888, p.15, mai 2000.
- PIOTET F., "Nouveaux métiers, le grand malentendu", in *Projet*, Paris, n°259-1999, pp.39-50.
- REMY J., "La crise de la professionnalisation en agriculture: les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur" in *Sociologie du travail*, Dunod, Paris, n°4-87, pp. 415-442.
- ROCHEFORT R., "Jean Baudrillard propose une lecture symbolique de la consommation" in *Magazine littéraire, Hors Série*, Paris, 1996.
- ROLLE P., "Le travail agricole" in *Le monde du travail* sous la direction de Kergoat J.,

- Boutet D., Jacot H., Linhart D., Ed. La découverte, Coll. Textes à l'appui, Paris, 1998, pp. 101-111.
- SCHMITT M., "Gender segregation at vocational schools- Women farm apprentices' dilemma" in *Sociologia Ruralis*, Vol.38, n°3, December 1998, pp.303-317.
 - SMITH M., *Vacances et week-ends à la ferme*, Ed. Balland, Paris, 2000.
 - THUDEROZ C., *Sociologie des entreprises*, La Découverte, Coll. Repères, Paris, 1996.
 - VAN PUymbroeck C., "Les emplois touristiques: nombreux sur le littoral, déterminants pour les Alpes", in *SUD INSEE*, L'Essentiel, INSEE, n°41- juillet 2001.
 - VARENNES F., "Pluriactivité, diversification et multifonctionnalité" in *Chambres d'Agriculture*, APCA, Paris, n°888, p.15, mai 2000.
 - VARENNES F., "Le traitement juridique de la pluriactivité en agriculture" in *Chambres d'Agriculture*, APCA, Paris, n°888, pp.16-24, mai 2000.
 - VARENNES F., "Le traitement fiscal de la pluriactivité en agriculture" in *Chambres d'Agriculture*, APCA, Paris, n°888, pp.25-33, mai 2000.
 - VARENNES F., "Le traitement social de la pluriactivité en agriculture" in *Chambres d'Agriculture*, APCA, Paris, n°888, pp.34-40, mai 2000.
 - VARENNES F., "Pluriactivité et réglementation économique agricole" in *Chambres d'Agriculture*, APCA, Paris, n°888, pp.41-42, mai 2000.
- <http://www.agriculture.gou.fr/>